

SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-MARIE

ORDRE DU JOUR

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire d'information et de consultation publique du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour le **lundi 8 juin 2026 à 19 h 30** suivant les articles 109.2 et 109.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE ET HEURE : 8 juin 2026 à 19 h 30

LIEU : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

- 3.1 Information et consultation publique sur le projet du règlement numéro 1957-2026 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin de **(1)**modifier une disposition du chapitre 13 « Aménagement extérieur », **(2)**modifier l'annexe 1 « Grille des usages et des spécifications » concernant les zones 201, 221, 1116 et 1117, pour ajouter la note 97 à la légende et dans les zones 204 à 205, 208, 210 à 211, 214, 216 à 219, 221, 224, 226 à 229 et 234 et pour modifier le « Plan de zonage PZ-2 – secteur urbain » de façon à agrandir les zones 116, 203 et 240 et créer les zones 1116 et 1117 et **(3)**ajouter l'annexe 12 « Secteur visé par la note 97 de la Grille des usages et des spécifications »

4. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT CI-HAUT MENTIONNÉ

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE